

AMD reçoit une aide de l'Europe pour un projet industriel

La Commission européenne a approuvé une aide de 262 millions d'euros en faveur d'AMD pour accompagner un projet d'investissement industriel lié à son implantation de Dresde, en Allemagne, d'une valeur globale de 2,2 milliards d'euros.

La mesure satisfait aux exigences des lignes directrices relatives aux aides régionales de 1998 et aux règles applicables aux aides à finalité régionale en faveur de grands projets d'investissement (IP/02/242).

Le projet sera réalisé dans la région de la Saxe, une zone désavantagée pouvant bénéficier d'aides régionales en vertu du traité CE. Il devrait permettre la création de 565 emplois supplémentaires.

En revanche, au vu des montants élevés en cause, l'aide accordée à AMD a dû être notifiée à la Commission et faire l'objet d'une autorisation individuelle.

Lorsqu'elle évalue les aides régionales en faveur des grands projets d'investissement, la Commission examine essentiellement la puissance du bénéficiaire sur le marché et la capacité de production créée par l'investissement sur le marché européen. La Commission n'a pas constaté de dépassement des seuils applicables en l'espèce. La part du marché concerné détenue par AMD est inférieure à 25 %, avant et après l'investissement prévu. La Commission s'est également assurée que l'augmentation des capacités liée au projet serait inférieure à 5 % de la consommation apparente du produit concerné dans l'EEE.